

Au conseil municipal du 28 juin 2016

1) Emplois jeunes

La commune a décidé de renouveler l'opération « jobs d'été » pour des jeunes âgés de 16 à 18 ans. Ils aideront les employés communaux pour des travaux d'entretien. Suite à l'information diffusée dans l'Osier Flash, 8 jeunes de la commune se sont portés candidats. Le maire propose un contrat d'une semaine pour chacun d'eux. Ils seront 2 chaque semaine auprès des employés communaux sur une période de 4 semaines.

Le conseil est très favorable à cette proposition et autorise le maire à signer tout document concernant les embauches.

2) Devis menuiseries extérieures pour Bon Rencontre

Le conseil accepte le devis de l'entreprise Rousset de Saint Marcellin d'un montant de 4 305 € HT pour le remplacement de 3 fenêtres et de la porte d'entrée pour le local d'activité à Bon Rencontre et le devis de la société Chausson Matériaux de 639,36 € HT pour la fourniture de lames de volets pour la réfection des volets des deux locaux d'activité.

3) Demande de subvention au Département pour travaux Bon Rencontre et travaux mairie

Le maire présente un devis de l'entreprise La Pierre d'Uzel de Mercurool dans la Drôme d'un montant de 21 291,38 € HT pour la réfection de la façade du bâtiment mairie. D'autres devis seront demandés pour ces travaux, mais il souhaite dès à présent faire une demande de subvention au département sur la base de ce devis. Dans le cadre des aides accordées par le département pour des travaux sur les bâtiments communaux, il propose de faire une demande regroupant la façade de la mairie et les travaux pour les menuiseries extérieures de Bon Rencontre évoqués au point précédent, soit un total de travaux de 26 235,74 € HT.

Le conseil autorise le maire à déposer une demande de subvention auprès du département pour ces travaux sur des bâtiments communaux d'un montant de 26 235,74 € HT.

4) Recensement population janvier 2017

Le recensement de la population de la commune est prévu du 19 janvier au 18 février 2017. Pour effectuer ce travail, le maire propose de recruter Marie-Noëlle Ravier en qualité d'agent recenseur.

Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

5) Devis étude "Promenade de la Chapelle"

Acceptation du devis du bureau d'études Cambium d'un montant de 5 625 € HT pour la réalisation d'une étude sur l'aménagement de la Promenade de la Chapelle, voie communale comprise entre la basilique et le cimetière.

.../...

6) Basilique : devis maçonnerie et demande de subvention

Le maire rappelle qu'une première tranche de travaux de restauration de la basilique a été engagée en 2015 dans le cadre de la souscription publique mise en place en partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Cette première tranche consistait à sécuriser et protéger les vitraux et à restaurer la rosace surplombant le porche d'entrée.

Une partie des travaux a été réalisée mais la restauration de la rosace nécessite préalablement des travaux de maçonnerie.

Pour ces travaux de maçonnerie, le maire présente au conseil les devis de deux entreprises spécialisées dans ce genre d'intervention :

- La proposition de l'entreprise Rozier-Porte d'un montant de 13 770 € HT ;
- La proposition de l'entreprise Glénat d'un montant de 12 150 € HT.

Le conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise Rozier-Porte d'un montant de 13 770 € HT qui prévoit en plus des travaux sur la rosace la reprise du linteau de la porte d'entrée et autorise le maire à déposer une demande de subvention auprès du département.

7) Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Le président d'une structure intercommunale détenant la compétence en matière d'eau et d'assainissement, doit adresser tous les ans au maire de chaque commune membre un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal.

Le maire présente au conseil municipal le rapport 2015 sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement adressé par la présidente de la communauté de communes de Chambaran Vinay Vercors.

Le maire souligne la qualité de ce document très détaillé qui fournit notamment des informations sur : l'organisation du service, les ouvrages, la population desservie, la quantité et la qualité de l'eau, les prix, les programmes de travaux...

L'intégralité de ce rapport peut être consultée à la mairie ou à la communauté de communes.

8) Devis toiture mairie

Le maire rappelle qu'il est nécessaire de procéder à la réfection de la toiture de la mairie. Il précise que pour ces travaux la commune dispose déjà d'un engagement du département pour une aide de 35 % sur un montant de travaux plafonné à 20 000 €.

Il présente les devis suivants :

- Entreprise Euro Charpente Oliveira pour un montant de 18 480,60 € HT ;
- Entreprise Finot Jacquemet pour un montant de 17 181,08 € HT ;
- Entreprise Charpente Borel pour un montant de 19 197,04 € HT.

Le conseil décide de retenir la proposition de l'entreprise Finot Jacquemet pour un montant de 17 181,08 € HT.

.../...

9) Vote des subventions aux associations

Le maire propose au conseil municipal d'attribuer pour l'année 2016 les subventions suivantes aux associations :

- Circuit des Plantées	230,00 €
- ACCA	230,00 €
- AFIPAEIM	150,00 €
- Espace Nature Isère	180,00 €
- Amicale.com	763,78 €
- Défense risques climatiques	250,00 €
- Comité des fêtes	1160,00 €

Le conseil accepte l'attribution de ces subventions aux associations.